

F
E
M
M
E
S

Ad'ici



VOLUME 32 » AVRIL 1997

L'icône, plus qu'une simple œuvre d'art
Odette Picard-Léveillée, agricultrice ite finnée
L'euthanasie, une question de vie 'lji ite mi'il'

Campagne de renouvellement j } Jufly'
Gagnantes du concours d'écriture
Le vin chez soi

Nouvelles réalités du marché du travail



VIOLENCE DANS LES
MÉDIAS

Martine Simard

5

L'ICÔNE, PLUS QU'UNE
SIMPLE ŒUVRE D'ART

Christine Marion

6

L'EUTHANASIE, UNE QUESTION
DE VIE OU DE MORT?

Christine Marion

8

ODETTE PICARD-LÉVEILLÔE
UNE VIE BIEN REMPLIE

Hélène Lapointe

9

NOUVELLES RÉALITÉS DU
MARCHÉ DU TRAVAIL

Michelle Houle-Ouellet

12

LE VIN CHEZ SOI

Louise Lippe Chaudron

14

ACCÈS DES FEMMES AUX
MINISTÈRES ORDONNÉS

Stella Bellefroid

16

RENOUVELLEMENT À 100%

Yolande Dubé

17

Chroniques

Billet / Christine Marion	2
Editorial / Marie-Paule Godin	3
Humeur / Hélène Lapointe	4
30 ans Sonnant / Marie-Paule Godin	4
Action / Lise Tremblay	18
À propos / Marie-Ange Sylvestre	19
Ici et là/	19
Info / Hélène Lapointe	20
Sélections / Christine Marion	21
Nouvelles / Lise Girard	22
Courrier / Paula Provencher-Lambert	23

Photo de la page
couvertureNOUVELLES
RÉALITÉS DU
MARCHÉ DU
TRAVAILPhoto : Pierre-Paul Beauni
Infographie D. Lefresne.

Concours d'écriture: un franc succès!

"Mais où vont-elles chercher tout ça"? Voilà, en très résumé, l'impression des membres du jury à notre *Concours d'écriture*. Avouez que cela nous change du traditionnel: «Il nous a été très difficile de faire un choix». Remarquez qu'il y a tout de même du vrai dans ce cliché... Je dois reconnaître que nous ne savions pas trop à quoi nous attendre lorsque nous avons lancé ce concours. Écrire n'est pas toujours un exercice facile; toutes les membres du jury, qui était formé des membres de l'équipe de la revue, vous le diront! Ajoutez à cela qu'il n'y avait pas de thème imposé, une difficulté supplémentaire qui obligeait les participantes à user d'imagination en plus d'avoir la capacité d'écrire un bon texte! Avouons-le, nous étions un peu inquiètes.

Nous avons tort! La participation au *Concours d'écriture* nous a ravies. Nous avons reçu 52 textes dont nous avons pris connaissance avec le plus grand plaisir. Et quelle satisfaction de constater que les auteures viennent de toutes les régions du Québec, sans exception! Nous y avons vu une preuve de dynamisme et de potentiel créateur très intéressant. Les thèmes abordés étaient variés et souvent inattendus. Depuis la poésie jusqu'au texte humoristique, les genres ne manquaient pas de saveur non plus. Bref, nous avons été comblées. Bien qu'aucun texte n'ait eu la cote maximale, les membres du jury étant particulièrement exigeantes sur la qualité du français, nous avons reçu des écrits de valeur dont plusieurs, même s'ils ne sont pas gagnants à notre concours, pourraient être publiés dans la revue, une fois quelques corrections apportées. Quand on sait que l'équipe clé la revue corrige souvent les textes publiés, même ceux écrits par les rédactrices attirées, il y a de quoi être fières!

Vous aimeriez peut-être savoir comment nous avons procédé pour choisir les gagnantes? Rien de plus simple! Le choix s'est fait en deux étapes. D'abord, chaque texte reçu au siège social a été retranscrit, un numéro lui a été assigné! tous les renseignements nominatifs ont été retirés, de telle sorte que le jury puisse agir en toute impartialité. Ces documents nous ont été acheminés chez nous. Nous en avons pris connaissance individuellement et chacune a accordé une note sur 30 points à chaque texte. Un maximum de dix points était accordé aux critères suivants: la qualité du français, l'intérêt du sujet pour les lectrices de *Femmes d'ici* et l'originalité. Pour juger du français, nous avons considéré la richesse du vocabulaire, l'orthographe, la syntaxe, la ponctuation et la clarté des idées. Nous avions un seul critère absolu, le texte ne devait pas dépasser 600 mots. Malheureusement, nous avons dû écarter d'office plusieurs textes qui excédaient ce maximum.

Dans un deuxième temps, lors de la réunion de l'équipe de la revue, nous avons mis en commun nos notes et nos impressions. Un consensus s'est alors dégagé quant au texte qui serait le grand gagnant, ainsi que pour celui classé deuxième. Nous avons toutefois discuté ferme sur le choix du troisième puisque deux écrits nous semblaient mériter ce titre. Finalement, nous avons opté pour déclarer les deux auteures ex aequo en troisième place. Vous aurez donc le plaisir de lire quatre textes gagnants dans les prochains numéros de la revue *Femmes d'ici*.

Je parie que vous aimeriez connaître le nom des gagnantes. Et bien pour cela vous devrez continuer à lire votre revue, car j'ai décidé de prolonger le suspense... Mais si vous êtes vraiment très curieuse, allez donc voir à la page 9*



Commission fâriemfmm séomté ÔH
reueim

Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec, et Huguette Labrecque-Marcoux, présidente de l'AFEAS, se présentaient, en février dernier, devant la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de réforme du gouvernement du Québec sur la sécurité du revenu. Elles y défendaient les recommandations du mémoire rédigé par la PFO en collaboration avec plusieurs groupes de femmes, dont l'AFEAS. Vous trouverez davantage d'informations sur le contenu de ce mémoire dans la chronique «action» du présent numéro de Femmes d'ici.

Budget fédéral

La ministre à la condition féminine, Hedy Fry, organisait, après la présentation du budget fédéral, un appel conférence avec des représentantes d'une vingtaine de groupes de femmes à travers le Canada. Notre présidente, Huguette Labrecque-Marcoux, participait à cet appel conférence. La réaction globale au budget: on ne retrouve aucune mesure susceptible de diminuer la pauvreté chez les femmes ou d'éliminer la violence. La ministre a fait valoir que les emplois que le gouvernement veut créer dans les secteurs du tourisme et des jeunes entreprises bénéficieraient particulièrement aux femmes. Par contre, nous apprenions une bonne nouvelle. Il semble qu'un groupe de travail formé par le gouvernement canadien étudierait actuellement les possibilités de reconnaître le travail invisible des Femmes.

Politique familiale

La présidente de l'AFEAS, Huguette Labrecque-Marcoux, la vice-présidente, Marie-Paule Godin et la chargée du plan d'action, Lise Tremblay, participaient, en février dernier, à une réunion d'information organisée par le Conseil de la famille concernant la nouvelle politique familiale du gouvernement du Québec. À l'issue de cette rencontre, elles préparaient les réactions de l'AFEAS vis-à-vis cette nouvelle politique familiale. Vous trouverez un résumé de ces réactions dans la chronique «nouvelles» du présent numéro de Femmes d'ici.

Dans l'attente d'une reconnaissance

À cruellement, nous vivons un virage social important tant du côté des soins de la santé et des services sociaux, de la réforme de la sécurité du revenu, des pensions, de l'assurance-emploi, que de la politique familiale, où le travail invisible des femmes devient de plus en plus invisible. Les conséquences de ces réformes risquent d'être subies par un grand nombre de femmes à qui on demandera, entre autres, de devenir des aidantes dites «naturelles»: travail non rémunéré (invisible) auprès des personnes en perte d'autonomie. Quel sera l'impact sur leur emploi, leur cheminement de carrière, leur qualité de vie?

D'autre part, en considérant le revenu familial dans l'application des différentes mesures, plusieurs femmes seront de nouveau placées dans une situation de dépendance économique.

L'AFEAS tient au principe de l'individualité dans les politiques, mesures législatives et les programmes, car il permet de reconnaître l'autonomie de chaque personne sans égard au statut marital et au sexe. Après les gains appréciables concernant le travail non rémunéré des femmes dans l'entreprise de leur mari, l'AFEAS entreprend de faire reconnaître la valeur sociale et économique du travail auprès des enfants et des personnes en perte d'autonomie.

Il n'est pas question, cependant, de vouloir un retour massif des femmes à «leurs chaudrons». Il est bien connu que l'AFEAS supporte toutes les démarches d'autonomie des femmes, qu'elles soient au foyer ou en emploi. Elle préconise le respect du choix des personnes et trouve socialement injuste qu'une catégorie de femmes soient pénalisées parce que leur travail n'est pas reconnu tant du point de vue social qu'économique.

Force nous est pourtant de constater que ce travail invisible des femmes devient de plus en plus un sujet tabou ou dépassé. N'est-ce pas une catégorie

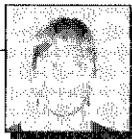
de personnes en voie d'extinction! Seulement 30% des familles biparentales ont un seul conjoint sur le marché du travail. Parmi les 70% des familles biparentales dont les deux conjoints sont en emploi, combien de femmes le sont à temps partiel ou encore dans des emplois mal rémunérés, auxquels s'ajoutent la fin de la journée un autre travail, qui n'en est pas un...

Reconnaître ce travail invisible donnerait un bon coup de pouce pour des rapports égalitaires hommes-femmes. L'AFEAS persiste dans cette demande parce qu'elle considère que c'est une question de justice sociale et d'équité.

Ces nouvelles politiques n'ont sûrement pas passé le test de l'analyse comparative entre les sexes. Pour vous situer, disons simplement que cette forme d'analyse remet en question l'hypothèse selon laquelle les politiques, programmes et mesures législatives ont une incidence identique sur toutes et tous; elle évalue donc les répercussions différentes sur les femmes et les hommes et propose des mesures qui compensent pour les désavantages historiques et sociaux qui ont empêché les femmes et les hommes de profiter de chances égales.

En 1995, le Canada a adopté le Programme d'action des Nations Unies ainsi que le Plan d'action du Commonwealth qui prévoient tous deux un processus d'analyse comparative entre les sexes. En janvier dernier, notre présidente, Huguette Labrecque-Marcoux, a participé à une rencontre très importante avec le ministre Paul Martin, où elle a rappelé cet engagement. Mais il ne faut pas s'en tenir là; les protestations et les rappels doivent se poursuivre. Profitons de chaque occasion pour sensibiliser les personnes en autorité à cette forme d'analyse qui favorise un traitement équitable pour toutes et tous.

Comme femmes, pouvons-nous laisser passer cela sans dire un mot?



Les conspiratrices du futur

Ainsi en est-il de la vie comme de la conduite automobile. Plus on roule vite, plus on a intérêt à voir loin devant soi, histoire de bien anticiper les obstacles qui pourraient surgir sur la route. Par ailleurs, les chemins qui permettent de se rendre à la destination choisie sont multiples et, selon qu'on emprunte l'un ou l'autre, qu'on décide de partir plus tôt parce que du mauvais temps est annoncé ou qu'on change d'itinéraire pour éviter les encombrements associés à l'heure de pointe, l'odyssée risque d'être plus ou moins agréable.

De nos jours, la souplesse indispensable pour réagir aux multiples changements qui jalonnent toute vie humaine ne suffit plus. Au rythme frénétique où ces changements s'effectuent, il est essentiel de savoir ce qu'on veut et ce vers quoi on va, de façon à pouvoir tirer profit des opportunités qui peuvent se présenter. Sénèque disait déjà, au début de notre ère : «Il n'y a point de vent favorable pour celui qui ne sait où il va».

Cette approche, qui consiste à «poser un regard sur l'avenir de façon à pouvoir éclairer l'action présente», s'appelle prospective et n'a rien à voir avec l'astrologie, la numérologie, la cartomancie ou autres pratiques divinatoires du genre. Elle vise avant tout à informer les personnes en position de prendre des décisions, qu'elles évoluent au sein des gouvernements ou des entreprises, par exemple, des grandes tendances qui se dessinent et des changements qui pourront survenir, de manière à ce qu'elles puissent effectuer les meilleurs choix stratégiques possibles.

Avec l'avènement imminent de l'an 2000, qui a fait l'objet de tant de conjectures et qui ne sera bientôt plus qu'un vague souvenir d'un avenir «passé date», il peut être tentant de commencer à imaginer un nouveau futur. Un nouveau futur qui, tant qu'à rêver, sourirait davantage aux femmes.

Pour ce faire, il importe de s'interroger sur les facteurs susceptibles de faire évoluer la situation, que ce soit sur le plan politique, économique, social ou technologique. Une présence accrue des fem-

mes dans les postes de pouvoir (à quand la première «Première Ministre» au Québec ?), un partage plus équitable de la richesse collective, une augmentation des ressources consacrées à la prévention des actes violents et la découverte de nouveaux traitements contre le cancer du sein sont au nombre de ces éléments qui influenceraient sans doute le cours des événements s'ils se réalisaient.

Bien sûr, il ne suffit pas de rêver et d'élaborer des «scénarios» quant à la vie que nous mènerons dans 10, 25 ou 50 ans. Encore faut-il être réaliste et évaluer les probabilités que les hypothèses avancées se concrétisent, en tenant compte, notamment, du rôle que pourraient y jouer différentes instances telles que les mouvements féministes, les coalitions anti-pauvreté, les associations pro-vie, les centres de recherche scientifique ou les gouvernements, pour ne nommer que celles-là. Toutes ces analyses sont indispensables, sans quoi les chances d'opter pour les actions les plus efficaces, celles qui feront véritablement changer les choses, s'amenuisent. C'est bien connu : un mauvais diagnostic se traduit inévitablement par la prescription du mauvais médicament. Difficile, dans ces conditions, d'espérer la guérison.

Déjà, au XIX^e siècle, de nombreux auteurs d'anticipation s'étaient risqué à imaginer une société où la femme deviendrait l'égal de l'homme. Est-il besoin de préciser que cette égalité, dont on se demande parfois si elle n'est pas pure utopie, apparaissait menaçante pour certains, ne serait-ce que par les conséquences «néfastes» qu'elle pouvait entraîner en regard de la stabilité des familles et de l'éducation des enfants ?

«Le rêve féconde la réalité», écrit Michel Godet, consultant en prospective. Quelle belle formule ! À nous, alors, de «conspirer» pour notre futur et de provoquer les changements que nous souhaitons.

Sources :

De l'anticipation à l'action, Manuel de prospective et de stratégie, Michel Godet, Paris, Dunod, 1991.

La prospective, Pratiques et méthodes, Fabrice Hatem, Paris, Economica, 1993.

30 ans
bonheur!

<4i y a [jim des femties tjui ne savent
fms d'ou je cela->

Bibiane Lafibert, vice-présidente
fondatrice

J'ai recueilli cette citation, pleine de vérité et de conséquences, dans le livre *«Femmes en mouvement, écrit à l'occasion des 25 ans de l'AFEAS. L'oubli ou l'ignorance de ce qui a conduit à la fondation de l'AFEAS et de son cheminement, pourrait bien être une des causes à l'origine du désengagement et de la démotivation des membres de l'AFEAS. Connaître, apprécier et croire est à la base d'un sentiment d'appartenance vigoureux.*

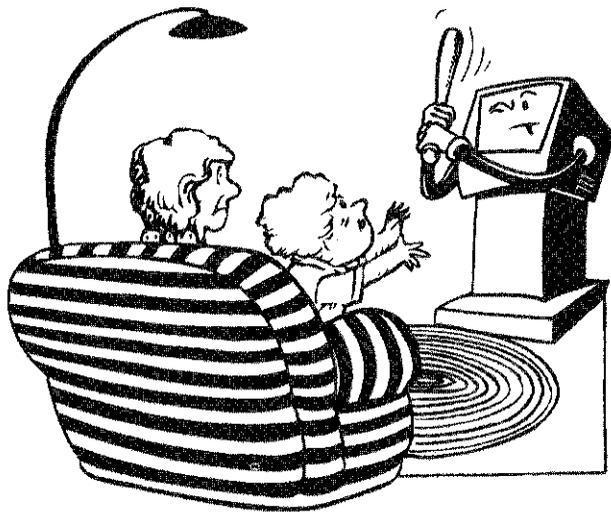
À l'occasion des 30 ans de l'AFEAS, je vous invite donc à vivre une page d'histoire émouvante du vécu des femmes, membres de l'AFEAS. Rien de plus simple : procurez-vous le livre *«Femmes en mouvement»*, disponible à votre AFEAS locale ou régionale. Vous découvrirez et comprendrez les moments clés et les enjeux sociaux des grands dossiers et des principales revendications de notre Association. Vous irez de découvertes en découvertes, vous vous imprégnez du vécu de ces femmes qui ont joué un rôle essentiel pour qu'on arrive à parler d'autonomie et d'égalité.

Inévitablement, vous serez envahies, à plusieurs reprises, par une bouffée de fierté et de reconnaissance en devinant l'immense travail accompli pour donner confiance, affirmer les compétences et faire avancer la cause des femmes.

Vous constaterez aussi qu'en suivant un parcours semé d'embûches, l'AFEAS demeure constante et s'applique à promouvoir l'autonomie des femmes, à démontrer la valeur sociale et économique du travail des femmes au foyer, à réclamer des rapports égaux hommes-femmes afin de rompre le cercle vicieux qui empêche la femme de s'accomplir selon ses goûts et ses talents et non selon certaines exigences artificielles de la société.

Que cette lecture, facile et agréable, suscite en vous un élan d'enthousiasme et de solidarité que vous prendrez plaisir à partager.

Marie-Paule Godin



Violence dans les médias

On , , , , !

20heures, vous regardez la télévision, **un nouveau film** débute et tout à coup vous voyez apparaître à l'écran : 23 + *violence* et entendez «*Ce film s'adresse à un auditoire de 13 ans et plus, car il comporte des scènes qui pourraient choquer certains spectateurs*».

PAR MARTINE SIMARD

Vous vous dites qu'il est un peu tôt pour envoyer votre jeune se coucher. Cela vous enrage de voir encore une fois la télévision étaler la violence, vous vous sentez démunies, sans pouvoir ! Et bien, surprise ! Vous pouvez aider à faire diminuer la violence à la télévision. En effet, il existe un code concernant la violence avec une partie spéciale pour les enfants. C'est à nous de le faire respecter !

Quoi, comment, pourquoi

Une bonne façon de le faire est de porter plainte. Vous avez le choix : téléphoner à la station concernée, au CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) ou au CCNR (Conseil canadien des normes de la radiotélévision). Ces organismes prendront note de vos commentaires. Mais, pour être vraiment efficace, il vaut mieux se donner la peine d'écrire.

Prenez un bout de papier et un crayon et inscrivez la date, l'heure, la station ou le réseau concerné ainsi que le titre de l'émission. Ajoutez les raisons de votre insatisfaction. Vous devez, bien entendu, signer votre lettre et donner votre adresse. Envoyez ensuite cette plainte au CRTC et, si possible, à la station de télévision concernée.

Pour manifester votre insatisfaction, il n'est pas nécessaire de tout connaître. Servez-vous de votre gros bon sens et n'hésitez pas à dire vos insatisfactions.

En 1986, lorsque nous sommes intervenues au CRTC en disant que les émissions comme la lutte augmentent

les gestes violents chez nos enfants, la majorité nous ont regardé de travers, certains ont ri, d'autres ont mis en doute nos compétences, rien n'empêche que présentement de nombreux psychologues, pédagogues et autres spécialistes, reconnaissent que nous avions raison. Alors si des émissions vous agressent ou semblent dépasser les bornes, faites le savoir au télédiffuseur et au CRTC.

Réglementation concernant la violence

Afin de vous aider, voici les grandes lignes du code concernant la violence. Dans ce code d'application volontaire, les télédiffuseurs s'engagent à :

- ne pas diffuser des scènes de violence gratuite sous quelque forme que ce soit et cela en tout temps;
- ce que les émissions avec scènes de violence destinées à un auditoire adulte seulement ne soient pas diffusées avant 21h00, l'heure critique;
- porter une attention particulière à la violence contre les groupes qui y sont vulnérables, notamment les femmes et les minorités visibles;
- faire attention à la violence contre les animaux;
- diffuser des mises en garde pendant la première heure de la plage adulte (21h à 22h) lorsqu'il y a des scènes de violence destinées à un auditoire adulte;
- respecter des règles particulières s'appliquant aux émissions pour enfants. Pour ceux-ci :

- a) les émissions d'animation ne doivent pas inviter à l'imitation de comportements dangereux;
- b) la violence ne doit pas être présentée comme un moyen privilégié de régler les conflits;
- c) les conséquences des actes violents doivent être présentées;
- cl) les émissions d'animation ne doivent pas avoir pour thème central la violence.

Ces points ne sont que les directives générales du code, celles d'entre vous qui veulent en connaître plus peuvent communiquer avec le CRTC au 514-283-5607 et demander le code (avis public 1993-149).

Il existe aussi des réglementations concernant le sexisme, les messages publicitaires et autres qui sauront sûrement vous intéresser. Surtout n'oubliez pas que *nous avons du pouvoir en autant que nous agissons*.

Définitions

Enfants: personnes âgées de moins de 12 ans

Heure critique: 21 heures, début de la période où les émissions pour adultes peuvent être diffusées.

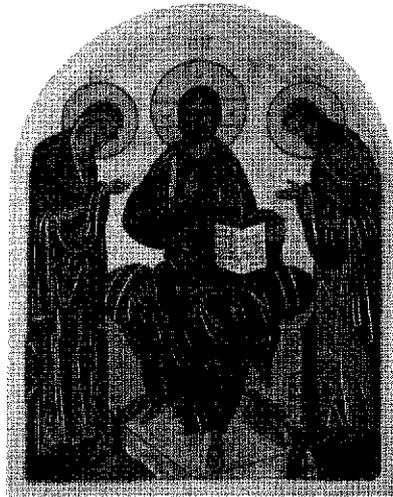
Violence gratuite: gratuit s'entend de ce qui n'est pas inhérent au déroulement de l'intrigue, à l'évolution des personnages ou au développement du thème de l'émission dans son ensemble.

L'icône

plus qu'une simple oeuvre d'art



Vierge de Sainte-Sophie



Deists

PAR CHRISTINE MARION

Le mot icône vient du grec *eikona*, qui veut dire image. L'icône est une représentation du Christ, de la Vierge, des saints et des événements du mystère du salut. La Parole étant à l'origine de l'icône, on ne dit pas qu'on peint une icône, mais plutôt qu'on l'écrit. Ces représentations n'ont d'ailleurs pas toujours fait l'unanimité et les iconographes ont été l'objet de nombreuses persécutions aux VIII^e et IX^e siècles. C'est le Concile de Nicée qui y mit fin en décrétant que : «On peut désormais représenter en image le Fils de Dieu, Jésus-Christ, puisqu'il s'est incarné.» Encore aujourd'hui, une certaine controverse entoure l'icône. Les tenants de la ligne pure affirment que seuls les orthodoxes peuvent écrire une icône puisque ce sont eux

qui l'ont créée et que celle-ci fait partie de leur culture. Mais il existe aussi un autre courant de pensée qui veut que l'icône puisse être écrite par toute personne qui a la foi et qui accepte de se soumettre aux canons, aux règles qui régissent l'icône.

Cheminement d'une iconographe

Gilberte Massicotte-Éthier adhère à cette seconde approche. Cette octogénaire de Québec a fait des études aux Beaux-Arts et, une fois ses neuf enfants envolés du nid, elle a complété un baccalauréat en arts visuels à l'Université Laval. C'est à l'une de ses filles, alors novice dans un monastère en France, que madame Éthier doit son virage vers l'iconographie. «Jepouvais difficile-

ment refuser sa demande de consacrer un peu de temps à l'icône alors qu'elle consacrait sa vie à Dieu». Initiée par les religieuses du monastère, elle découvre alors la grandeur de cet art et se consacre bientôt exclusivement à l'iconographie. Elle ira parfaire ses connaissances dans divers monastères, à l'atelier de Jean Damascène en France et à celui de Vladislav, à New-York.

«Ce qu'il y a de merveilleux, quand on écrit une icône, c'est qu'on s'abandonne à Dieu. Parfois lorsque je regarde le résultat de mon travail, je me dis que ça ne se peut pas que j'aie fait cela toute seule. Je suis certaine que le Saint-Esprit m'accompagnait». Pour l'iconographe, chaque geste est une prière et c'est en se confiant à Dieu qu'on réussit à se dépasser.

D'ailleurs, pendant longtemps, seuls les moines ont réalisé des icônes. Ils méditaient la Parole de Dieu dans le silence, le jeûne et la prière et, parfois, une image de cette Parole leur était inspirée par le Saint-Esprit.

Aujourd'hui, les iconographes puisent leur inspiration dans les icônes réalisées par ces moines.

«On n'invente pas une icône. Chaque icône naît d'une icône, elle-même fruit d'une méditation au riche contenu théologique.»⁽¹⁾ Gilberte Massicotte-Éthier fouille beaucoup dans les livres anciens pour trouver ses sources d'inspirations et elle est fidèle en tout point aux canons qui régissent l'écriture d'une icône. Tous les matériaux qu'elle utilise sont naturels. De plus elle accorde beaucoup d'importance au bois et à la toile dont elle se sert. Ainsi, elle a acheté de vieux bancs d'église pour faire ses planches et sa toile est faite d'anciennes nappes d'autel. «Ce sont des matériaux qui ont vécu dans la prière et ils conviennent encore mieux à l'icône», nous confie madame Éthier.

Réaliser une icône

Réaliser une icône demande temps, patience et prière. Tout d'abord, il faut bien sabler la planche de bois, puis l'encoller avec de la colle de peau de lapin qu'on laisse sécher durant 24 heures. Ensuite, on la recouvre d'un tissu, la vieille nappe d'autel dans le cas de madame Éthier, imbibé du même adhésif naturel. Le lendemain, et chaque jour durant 12 jours, on applique une couche de levka, qui est un mélange de blanc de Meudon et de colle de peau de lapin. Entre chaque opération, il faut laisser sécher et sabler. On obtiendra ainsi une surface douce et lisse comme du marbre poli.

Une fois ces préparatifs terminés, l'iconographe trace sur la planche le sujet de son choix. Les couleurs s'appliquent en commençant par la plus foncée, soit le bolus, une terre rougeâtre mélangée à de la colle, et qui servira à réaliser l'or bami. Il faut appliquer six couches de bolus qu'on éclaircira avec une agate. On applique ensuite les feuilles d'or. Pour ce faire, l'iconographe réchauffera le bolus



Vierge de Tendresse

avec son haleine. La chaleur et l'humidité ainsi créées permettront à l'or de bien adhérer. Viennent ensuite trois couches de proplasma, une couleur verdâtre qui sert pour les mains, le visage, les pieds. Puis on travaille les vêtements avec des couleurs qui sont toutes des pigments végétaux mélangés à du jaune d'oeuf et à de l'eau distillée.

Tout le travail se fait en aplat, à l'horizontal. Les couleurs sont liquides et posées goutte à goutte en poussant vers le haut. Comme nous l'explique madame Éthier : «Les couleurs claires et le lavis structurent lentement les formes et le levka boit une partie des couleurs en séchant. Il faut donc toujours attendre que ce soit bien sec pour juger de l'effet et s'abandonner à l'Esprit-Saint comme guide». Quand l'icône est terminée, il faut la laisser sécher quelques jours, après quoi on applique trois couches de vernis olifas, d'huile de lin chauffé avec du cobalt. Puis on donne un nom à l'icône et l'iconographe inscrit son propre nom à l'arrière de celle-ci. «On ne signe jamais l'icône à l'avant. Ce serait incligne puisque l'iconographe n'en est pas le seul auteur : il ou elle a été largement inspiré par l'Esprit-Saint». Enfin, l'ultime étape, l'icône est bénie.

La symbolique

Lorsqu'on regarde une icône, on note certaines similitudes entre elles.

Celles-ci sont attribuables aux canons qui régissent leur réalisation. En effet, tout est symbole dans l'icône, depuis les matériaux utilisés jusqu'à la composition, et l'importance de ces symboles est telle qu'elle se traduit par des règles très strictes. L'iconographie n'est pas monotone pour autant, bien au contraire ! Il faut sans doute voir là le souffle de l'Esprit-Saint !

L'absence d'ombre est un des canons les plus faciles à remarquer. «Dans une icône, nous explique madame Éthier, la lumière ne vient pas du soleil, et encore moins d'une lumière artificielle. Elle vient de l'intérieur, elle est spirituelle. C'est pour cela qu'il n'y a pas d'ombre». Les grands yeux symbolisent la contemplation, alors que les oreilles et la bouche sont petites, ce qui invite au silence. Tout dans l'icône est allongé, comme si les personnages étaient attirés vers le ciel. Le front large est symbole de sagesse et les mains, longues et fines, sont un signe de bénédiction. Quant à la perspective inversée, elle témoigne d'un message orienté vers la personne qui regarde l'icône.

Puisque l'iconographe écrit une icône, la personne qui la regarde doit clone la lire. Toutefois, on dit qu'on ne peut lire une icône que si on l'aime. Elle ne fait pas d'abord appel à notre imagination ou à notre créativité; elle nous fait entrer dans le mystère, dans la Parole de Dieu. Et c'est par «l'intelligence du cœur», l'amour, qu'on découvrira son message. L'icône nous prend, dès le premier regard, et nous garde pour longtemps. On entre presque malgré soi en contemplation et en méditation, on se sent envahi par un sentiment de paix,

Si vous désirez partager cette expérience unique ou si vous voulez en connaître davantage sur les icônes, je vous suggère d'aller voir les icônes de Sainte-Anne réalisées par madame Gilberte Massicotte-Éthier au nouveau musée de Sainte-Anne-de-Beaupré. Vous serez alors à même de constater que l'icône est bien plus qu'une oeuvre d'art.

(1) Michel Saint-Onge, Mirelle Éthier, *Parole pour nos yeux*, Éditions Anne Sigiers 1992.

L'euthanasie

une question de vie ou de mort ?

« Germante » parte
que, justement, die et elle Comme des de fa gènem-
tion, elle a été en de planifier fa m' » fa carrière, et m'fmc ifs (>mn>^i-
les Ma « Germaine » e *J4??a- wic/ettmw lrr/r/t-v* Man". A |><>'
quelque temps, se? noitreaiK r/t.-rv r:- ^ns' ri:?, ror/<i:- ^ « v:- A 7.-/v/! ; ->/z
nouvelle tatie : elk veut amfôkr su imnt. -]ij biu: (cuirt!- <V ; s>'.
Ponrtptoi cst<c ijte je ne pourrais ;<?s contrôler la mort I » Par ccilc fing. îc
phrtise, elle nous n lancées tivrs un l<w\$ débat sur l'euluitasie

PAR CHRISTINE MARION

Nous ne sommes d'ailleurs pas les seules à discuter de ce sujet épineux qui revient régulièrement alimenter les médias, à la faveur de situations tragiques ou de gestes spectaculaires. Et, tout comme l'avortement, l'euthanasie divise la population. Il suffit de lire les articles de journaux écrits à ce sujet pour s'en convaincre. Pourtant quand on gratte un peu plus loin que la surface, on réalise qu'il n'y a même pas de réel consensus sur la définition de l'euthanasie. Alors comment peut-on être si farouchement pour ou contre !

Déjà l'euthanasie

Pour la plupart des gens, il y a deux formes d'euthanasie. On la qualifie de passive lorsqu'une personne demande qu'on la laisse mourir en cessant les soins qu'on lui donne. Elle est active lorsque le ou la malade demande qu'on raccourcisse son agonie ou ses souffrances par une intervention quelconque. J'ai clone demandé à ma « Germaine » quelle forme d'euthanasie elle entendait choisir. Difficile à dire quand on ne sait pas ce qui nous attend !

Dans les faits, la question est encore plus complexe. On associe généralement l'arrêt de traitement au fait de ne plus donner de médicaments à une personne qui mourra, même si elle prend ces médicaments. Alors, cela signifie-t-il qu'on

peut cesser de lui donner de la nourriture puisque de toute façon elle est condamnée ? Le fait de « débrancher » le ou la malade peut aussi être considéré comme un arrêt de traitement. Pourtant c'est un geste plutôt actif.

Il va sans dire qu'on considère le suicide assisté comme une forme active d'euthanasie. La personne qui veut mourir fait alors appel à quelqu'un en qui elle a entièrement confiance. Ce fut le cas pour les Humphrey, ce vieux couple dont le mari a donné une dose de médicaments mortelle à sa femme afin d'abrégger ses souffrances, mais ce genre de geste peut aussi être posé l'endroit de personnes qui n'ont pas conscience d'elles-mêmes, de comateux, ou de personnes handicapées physiquement ou intellectuellement. Comment qualifie-t-on alors l'euthanasie ?

Une mort douce ?

Convaincue de détenir enfin la bonne réponse, ma « Germaine » me dit un jour qu'elle veut avoir une bonne qualité de vie et mourir dans la dignité. Voilà un beau programme, tout à fait en accord avec notre époque moderne. Pour le réaliser, il suffit simplement d'être en mesure de dire ce que sont la qualité de vie et la dignité. Est-ce que le jeune homme ou la jeune femme qui veut se suicider parce qu'elle n'attend rien de

l'avenir peut réclamer le suicide assisté en invoquant l'absence de qualité de vie ? Comment puis-je définir moi-même la qualité de vie que je juge acceptable sans savoir quelle maladie ou quel accident me guette ? Et si elle devenait incapable de porter un jugement, est-ce que « Germaine » aimerait que quelqu'un décide pour elle de ce qu'est la qualité de vie ? La connaissant comme je la connais, cela m'étonnerait !

La question de la dignité porte aussi son lot d'ambiguïté. Pour plusieurs, le seul fait de mourir est indigne puisqu'on perd le dernier combat. Pour d'autres, la mort n'est indigne que lorsqu'elle se prolonge trop ou qu'elle implique trop de souffrances. Mais, même alors, comment définir le moment à partir duquel ce phénomène incontournable n'est plus digne ? Plus j'y pense et plus je comprends les hésitations des gouvernements à légiférer sur l'euthanasie. D'autant qu'on ne peut s'empêcher de voir les abus que pourrait permettre la légalisation de l'euthanasie. Les personnes malades sont fragiles et, inconsciemment ou pas, les assistants auxquelles elles font appel peuvent influencer la décision ultime.

Contre toute attente, ma « Germaine », au contraire, en est venue à souhaiter que les gouvernements légifèrent sur cette question, pour éviter les abus justement. Ce faisant, pourtant, elle donne le pou-

Attention ! !

Gagnantes du Concours d'écriture!

voir aux autres de décider à sa place. Étonnant de la part d'une personne qui parlait de l'euthanasie comme du moyen ultime de contrôler son existence ! N'est-ce pas justement une façon d'éviter de se poser les grandes questions sur la vie ou sur la mort ? Car au fond, est-ce que l'euthanasie ne réduit pas la mort aux seuls petits instants qui séparent la vie du trépas, plutôt que de la considérer globalement comme étant la période qui commence au moment où l'on apprend qu'il n'y a plus d'autre issue que la mort et se termine avec le dernier soupir ?

LawvrtetlavK

Évidemment, «Germaine» m'a parlé de Sue Rodriguez et de Nancy B. Elle m'a aussi parlé de ce monsieur de 80 ans dont La Presse avait publié la lettre, deux semaines après son suicide. Hélas, je n'ai pas de réponses toutes faites à lui proposer. Pourtant deux mots me viennent à l'esprit : courage et accueil. Comme être humain, quel courage ai-je face à l'adversité ? Et comme société, quel accueil avons-nous pour ceux et celles qui souffrent ? Ne pourrait-on arriver à ce que les semaines ou les mois qui précèdent la mort aient un sens, une raison d'être, une qualité en quelque sorte, tout en évitant que la mort soit trop longue ou souffrante ? Il me semble que la question mérite qu'on y réfléchisse. Surtout quand on sait que ce sont les médecins qui interviennent régulièrement auprès des malades en phase terminale qui sont le moins favorables à l'euthanasie et que seulement 1% de ces malades demandent l'euthanasie quand on arrive à soulager leurs souffrances.

«Germaine» et moi ne sommes pas au bout de notre discussion, tant s'en faut ! Pour être bien honnête, je souhaite qu'elle dure encore car nous sommes loin d'avoir épuisé le sujet. L'euthanasie est-elle une solution ou un problème ? Avons-nous mesuré toutes ses conséquences ? Existe-t-il des solutions alternatives ? Voilà autant de questions importantes qui, même si elles ont la mort comme point de départ, nous amènent à nous questionner sur la vie.

La grande gagnante

Il s'agit de madame *Georgette Lamoureux de l'AFEAS Sacré-Coeur, dans la région Richelieu-Yamaska*, pour son texte «Je ne sais pas si vous allez me croire». Écrit en prose, le texte de Georgette Lamoureux a rapidement fait l'unanimité chez les membres du jury en raison de la qualité du français et de la finesse du style qui traduit, avec humour, le reflet de son époque. Il relate une mésaventure arrivée à Georgette qui, lorsqu'elle était enfant, ne savait pas toujours garder son sérieux durant les offices religieux. Vous pourrez lire «Je ne sais pas si vous allez me croire» dans le numéro de juin de la revue Femmes d'ici. Outre le plaisir de voir son texte publier, madame Lamoureux recevra également un prix de 100\$.

En deuxième position

Nous devons le texte «Survivre à sa perte» à madame *Lyne Blanchette, présidente de l'AFEAS Sainte-Angele de Laval dans la région Centre du Québec*. Ce texte nous fait partager les émotions ressenties lors de la perte d'un être cher. Il a retenu l'attention du jury par la richesse de son vocabulaire, la justesse du ton et l'originalité de son genre : la prose poétique. C'est dans le numéro d'octobre de Femmes d'ici que vous pourrez lire «Survivre à sa perte».

En troisième position

Nous avons deux gagnantes ex aequo en troisième position. Nous vous les présentons en ordre alphabétique.

Madame *Lucie Béland, de l'AFEAS de Grandes Piles* dans la

Mauricie nous a présenté un texte intitulé «La femme invisible». Lucie a choisi la poésie pour illustrer son propos. Le jury a retenu son texte pour la qualité du français ainsi que la richesse et l'originalité des expressions. Ce poème nous présente des femmes qui sont restées dans l'anonymat, malgré la grandeur de leur vécu. Vous pourrez les découvrir dans la revue Femmes d'ici du mois de décembre.

«Une fête des mères inoubliables», tel est le titre du témoignage de madame *Bernadette Lavoie-Lamontagne de l'AFEAS de Saint-Prime dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau*. La qualité du français, la richesse du témoignage et l'intérêt du sujet ont retenu l'attention du jury dans ce texte. Bernadette nous y relate les retrouvailles de son fils adoptif avec sa mère naturelle. C'est en février 1998 que nous vous présenterons «Une fête des mères inoubliable».

Félicitations!

Les membres du jury tiennent à féliciter les gagnantes, mais aussi toutes celles qui ont participé au Concours d'écriture. Vos textes étaient intéressants, bien écrits, riches d'expérience et de créativité. À vous toutes et à celles qui n'ont pas osé participer nous disons : «Continuez à écrire, c'est la meilleure façon de s'améliorer». Et qui sait ? Peut-être serez-vous du nombre des gagnantes de l'an prochain !

*Christine Marion
rédactrice en chef*

Odette Picard-Léveillé

Une mie bien remplie

Couronnée

Agricultrice de l'année en 1996



La première question qui nous vient à l'esprit, lorsqu'on parcourt la fiche de route d'Odette Picard-Léveillé, c'est : «Où trouve-t-elle le temps pour tout faire ? Cette mère de cinq enfants, qui a été couronnée agricultrice de l'année en 1996, multiplie en effet ses engagements sociaux et professionnels depuis plus de 15 ans. Conseillère municipale, deuxième vice-présidente de son AFEAS régionale, elle poursuit actuellement des études en gérontologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières. En plus, bien sûr, de gérer la ferme dont elle est propriétaire.

PAR HÉLÈNE LAPOINTE

L'agriculture a toujours fait partie de la vie d'Odette Picard-Léveillé. Fille d'agriculteur, elle choisit comme compagnon de vie un homme qui partage le même intérêt qu'elle et qui fait l'acquisition d'une petite ferme siviée à Saint-Guillaume, près de Dmmondville, en 1967. Son mari travaillant à l'usine, Mme Picard-Léveillé prend la tête de l'entreprise dont elle assume la gérance. Douze ans plus tard, elle fait elle-même l'acquisition d'une nouvelle terre et devient officiellement propriétaire. Aujourd'hui, elle supervise l'élevage de 24 vaches de boucherie et l'exploitation d'une certaine d'hectares de terres et de boisés. Elle cultive du foin, clés *céréales*, du maïs et des légumes de transformation (concombres), produit du sirop d'érable et dirige une trentaine d'employés et d'employées durant la belle saison.

Un métier d'homme

Bien que leur nombre augmente sans cesse, les agricultrices demeurent minoritaires sur les fermes. L'agriculture est donc un métier d'homme et, dans ce contexte, il n'est pas toujours évident pour une femme d'y faire son nid. «Les femmes doivent constamment se dépasser et toujours être les meilleu-



L'agriculture est est métier très exigeant physiquement, notamment lors de la mise bas des animaux.

res», affirme Odette Picard-Léveillé qui, sur ce plan, ne fait pas de distinction entre le domaine agricole et la politique municipale.

Cette quinquagénaire énergique, dotée d'une excellente santé, reconnaît que son métier est très exigeant physiquement, notamment lors de la «mise bas» des animaux. Cependant, les difficultés rencontrées ne se manifestent pas que dans l'étable. Établir sa crédibilité auprès des institutions financières n'est pas non plus une mince affaire. Et les

femmes, à ce chapitre, partent de beaucoup plus loin que leurs confrères. L'agricultrice a donc dû se faire "endosser» plus d'une fois par son conjoint, de façon à pouvoir obtenir le financement nécessaire à la poursuite de ses activités et à l'expansion de son entreprise...

Une question d'équilibre

Le travail n'occupe pas toute la place dans la vie d'Odette Picard-Léveillé qui croit que ce n'est pas à lui seul qu'elle doit son titre d'agricultrice

Photo: Bulletin des Agriculteurs

de l'année, titre décerné en octobre dernier pour l'ensemble du territoire québécois. Le fait que cette mère de famille soit fortement impliquée au sein de sa communauté (ses activités bénévoles ne se comptent plus) et qu'elle soit retournée sur les bancs d'école, alors qu'elle n'avait qu'une septième année pour tout bagage académique, a fort possiblement pesé dans la balance puisque c'est en raison de son dossier «équilibré» qu'elle a été choisie.

Membre du conseil municipal de Saint-Guillaume depuis 1991, Mme Picard-Léveillé travaille à la campagne de levée de fonds du mouvement Développement et Paix, participe à un projet pilote de comité intergénération mis sur pied par l'Action bénévole, en plus de siéger au Syndicat spécialisé des légumes de transformation. Elle occupe en outre la fonction de deuxième vice-présidente de l'AFEAS régionale du Centre du Québec, ce qui l'amène régulièrement à donner des sessions de formation à ses consoeurs.

C'est grâce à l'association, d'ailleurs, qu'elle a repris le chemin des études, en s'inscrivant au certificat en animation offert aux membres en 1988. Une fois celui-ci complété, elle en a entamé un autre, en sciences religieuses et pastorales. Le troisième est actuellement en cours. Si elle s'intéresse à la gérontologie, cette fois, c'est parce qu'elle a travaillé pendant deux ans et demi dans un foyer pour personnes âgées.

Personne optimiste et enthousiaste, dotée d'une bonne capacité de travail, Mme Picard-Léveillé prend peu de vacances. Et lorsqu'elle part, ce n'est jamais pour longtemps. Heureusement, elle peut toujours compter sur l'appui indéfectible de son conjoint, retraité depuis deux ans, ainsi que sur celui de ses enfants.

«Rien n'arrive jamais seul, confie celle qui partira bientôt à la recherche de nouvelles semences pour ses champs. Il faut vouloir. Même si on a du talent, il est nécessaire de pousser plus loin. C'est ça le secret de la réussite.»

PRIX AZILDA-MARCHAND

Mamie-Soleil

LUCE R-PROULX

responsable comité PAM

Il me fait énormément plaisir de vous présenter l'AFEAS locale qui s'est classée deuxième dans la catégorie Condition féminine. Il s'agit de l'AFEAS de Saint-Georges, région de Québec. Son action s'intitulait «Mamie-Soleil»

Suite au sujet d'étude «Active dans mon milieu» de 1995, les membres de l'AFEAS, avec l'appui de leur CLSC, s'interrogent, s'informent et évaluent les besoins de leur milieu. Elles décident de mettre sur pied une action ayant pour objectif d'apporter un support moral et un réconfort aux femmes ayant des besoins particuliers suite à la naissance d'un enfant.

Un comité est formé et on s'affaire à tout mettre en place : rencontre avec le CLSC, collecte de documentation et d'information, organisation de dix (10) rencontres, de journées d'information pour les bénévoles, demande d'appui financier et conférence de presse.

Les objectifs sont maintenant mieux définis :

- Prévenir et diminuer les impacts de l'anxiété, de la fatigue et de la dépression liées à la naissance d'un enfant.
- Favoriser le développement ou le maintien d'une bonne relation parent/enfant.
- Favoriser l'entraide et la solidarité entre femmes ainsi que l'amélioration de leur qualité de vie.
- Accentuer la valorisation des mères à travers l'expérience acquise comme mères, éducatrices et femmes.

Les mères d'enfants entre 0 et 9 mois aux prises avec une ou des difficultés particulières liées à leur rôle sont la clientèle visée.

Les services dispensés comportent principalement des visites hebdomadaires à domicile et ce, à raison d'une demi-journée. Dans le cadre de ces visites, les «mamies-soleil» of-

frent ; support moral et réconfort, partage d'expériences, gardiennage de répit, gardiennage lors de visites médicales pour la mère, accompagnement lors des sorties ou activités avec la mère et les enfants, support prénatal et accompagnement à l'accouchement si possible et dans des situations particulières.

Si elles le désirent, les «mamies-soleil» peuvent également offrir un service d'écoute téléphonique aux mères avec lesquelles elles sont jumelées.

L'ensemble des services dispensés aux familles par les «mamies-soleil» le sont sur une base volontaire de part et d'autre.

De manière générale, la durée du service peut s'étendre jusqu'à une période maximale de 6 mois.

Les «mamies-soleil» sont des femmes ayant une perception positive de la maternité et du rôle de parent. Elles ont aussi une certaine expérience au sujet du développement, du comportement et des besoins des jeunes bébés et une bonne capacité d'écoute, de support, de discrétion, le désir d'aider, une grande ouverture d'esprit et une disponibilité suffisante.

Une équipe de «mamies-soleil» est maintenant fort appréciée dans son milieu. Félicitations à l'AFEAS Saint-Georges pour tout son travail à améliorer les conditions de vie de ces jeunes mamans.

Si, comme les membres de l'AFEAS de Saint-Georges, vous désirez améliorer, changer, influencer l'épanouissement harmonieux des femmes ou de la société, passez à l'action et participez au concours du Prix Azilda-Marchand. C'est en plein le temps de s'y mettre. N'hésitez pas à demander l'aide de votre responsable régionale ou du comité provincial.

Bonne chance!

NOUVELLES RÉALITÉS DU

Marché du travail



monde du travail est en constante mutation et le rôle des
 «leversements en fait, les personnes n'est à un tel contexte, comment les
 teimédiaires, patronales, les personnes n'est à un tel contexte, comment les
 jeunes personnes n'est à un tel contexte, comment les
 du travail? "^^" *1~

PAR MICHELLE HOULE

Actuellement au Québec, le taux de chômage gravite autour de 12%. Si on additionne à ce taux, les personnes dont les prestations de chômage sont épuisées et qui, découragées par leurs insuccès, abandonnent la recherche d'un emploi et glissent vers l'aide sociale, les analystes estiment à près de 25% le nombre de personnes aptes au travail qui sont sans emploi.

Parmi les personnes chanceuses qui occupent un emploi, la peur de le perdre est omniprésente. Et pour plusieurs, finis la permanence, les gros salaires, les fonds de pension et les assurances collectives! C'est dans un tel contexte, dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'il n'est pas à l'optimisme, que des jeunes franchissent l'étape de l'arrivée sur le marché du travail. Pour la première fois depuis des décennies, ils ne peuvent s'attendre à dépasser le niveau de vie de leurs parents.

Le choix d'un métier

Maryse S. est âgée de 20 ans. Diplômée en technique de travail social, elle se

Pour estimer ses compétences sur le marché du travail?⁽²⁾

Identifier des compétences («Je suis capable de...»), des connaissances («Je sais...»), et des traits de personnalité (Je suis...»). Se demander ensuite quels sont les métiers où ces traits sont utiles.

cherche un emploi depuis huit mois. «Je ne suis peut-être pas dans la bonne branche. Pourtant, dans ma région, les besoins en services sociaux augmentent sans cesse. Mais il n'y a pas d'emplois disponibles dans ce secteur, c'est très dur pour le moral. Je n'ai pas d'argent. J'ai dû retourner vivre chez mes parents. Je demande si je devrais me réorienter. Je n'ai pas confiance en moi, ni en l'avenir.»

Comment choisit-on ce que l'on veut faire dans la vie? L'adolescence, c'est l'âge des expérimentations. Les valeurs se précisent. Les modèles qu'on a sous les yeux influencent. -Quel style de vie est-ce que je veux? Une vie de groupe? Solitaire? Est-ce que je suis prêt à consacrer beaucoup de temps au travail?»⁽¹⁾

Les proches, les parents surtout, ont un rôle important à jouer par leurs commentaires, par leur soutien pour aider les jeunes à préciser leurs attentes, à se mieux connaître.

«Le jeune adulte doit choisir une avenue qui lui plaît. C'est fondamental pour réussir à la fois sa vie et sa carrière» précise un psychologue consulté à ce sujet.⁽¹⁾

La formation professionnelle

Chose certaine, la formation est un gage de succès dans la recherche d'un emploi. Au Québec, 100 000 jeunes n'ont pas terminé leurs études secondaires. Ils auront, tout au long de leur vie, des difficultés à s'insérer sur le marché du travail et seront guettés par la pauvreté.

« Le taux de chômage des jeunes de 25-34 ans est de 12,6%.

• Au niveau collégial, il se situe à 10% alors qu'il tombe à 6,6% chez les détentrices et détenteurs d'un diplôme universitaire.

• Le taux de chômage est le plus élevé, à 19%, chez les diplômées et diplômés de niveau secondaire. Quand ils se trouveront un emploi, leur salaire sera généralement inoindre.

• Le diplôme d'études secondaires permettra de posséder la formation de base minimale, indispensable pour se réorienter, ce que les jeunes doivent s'attendre à devoir faire trois à quatre fois au cours de leur vie. Les métiers, longtemps négligés par notre système public d'éducation, représentent une voie prometteuse pour lutter contre le chômage.

Portrait de la formation professionnelle chez les filles ⁽⁴⁾

Plus de 83% des étudiantes du secondaire professionnel s'inscrivent en coiffure, en soins esthétiques, en secrétariat et en soins de santé. Pendant ce temps, les garçons choisissent des techniques qui leur assurent de meilleures chances de trouver un emploi.

AUCÉGEP

Plus de filles que de garçons atteignent le cégep (71% contre 55%), mais une grande majorité d'entre elles, 79%, complètent un diplôme d'études collégiales (DEC) de formation générale, comparativement à 69% des garçons. Lorsqu'elles s'orientent vers des formations techniques, elles boudent les sciences et la technologie. En techniques administratives par exemple, les filles sont majoritaires dans toutes les options... sauf en informatique, le secteur de pointe pour les emplois! Elles se dirigent encore vers les emplois de filles.

À L'UNIVERSITÉ

En nombre, les filles sont majoritaires au premier cycle. Leurs choix sont là aussi très traditionnels: on les retrouve dans les arts, les lettres, les sciences humaines ou

les communications, tous des secteurs où les taux de placement sont les plus bas!

AU TRAVAIL

En emploi, les femmes se retrouvent dans cinq grands secteurs: les services, les bureaux (près du tiers des femmes), la vente, les soins de santé et l'enseignement. La réalité n'est pas noire dans tous ces secteurs, le secrétariat est un bon générateur d'emplois, comme l'enseignement où le vent est en train de tourner. Mais, en règle générale, c'est dans ces milieux que les emplois sont les plus précaires, où les salaires sont les plus bas et le taux de chômage le plus élevé.

Un coup de pouce pour aider les jeunes?...

OPÉRATION PLACEMENT - DÉFI EMPLOI

Des expériences pour améliorer la situation de l'emploi profitent aux jeunes diplômées et diplômés. Par exemple des grands quotidiens (*Le Soleil* et *La Presse*) ont innové en lançant des opérations *Placement qui* ont eu du succès. En plus de proposer des annonces d'emplois disponibles, ils offraient des ateliers de recherche d'emplois.

CAMPAGNES D'ACHAT CHEZ NOUS

Des campagnes d'achat chez nous nous sensibilisent au fait qu'il y a un lien entre nos habitudes de consommation et la situation de l'emploi dans notre milieu. Prendre conscience de cette réalité nous donne une prise individuelle sur un problème qui, autrement, nous dépasse.

On a estimé que si, toutes les semaines, chaque famille québécoise remplaçait 20\$ d'achat de biens provenant d'ailleurs par la même valeur en produits québécois, ce sont plus de 100 000 emplois qui pourraient être créés.

NÉGOCIATION PAR DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

On rapporte le cas des employées et employés du Canadien Pacifique qui, par négociation, ont accepté des offres de pré-retraites à la condition que leur départ crée de nouveaux emplois.



TRAVAIL À CONTRAT

Des pratiques de plus en plus fréquentes méritent réflexion. Que penser des entreprises qui offrent des pré-retraites assorties de primes de séparation et qui attribuent ensuite, par contrats, ce même travail souvent aux mêmes personnes?... Pratique avantageuse pour l'employeur qui coupe ainsi dans les avantages sociaux et diminue ses coûts de rémunération. Malheureusement, cette situation mène tout droit à la détérioration des conditions de travail.

DES RÉFLEXIONS À ENTREPRENDRE!

Le droit au travail est valable pour toutes et tous. Il n'y a pas d'âge de mise à la retraite obligatoire. Cependant, serait-il avantageux d'interdire tout versement de rentes de retraite à des personnes encore au travail? Le marché de l'emploi bénéficierait-il d'une réglementation du recours au temps supplémentaire? De telles pratiques ont un impact sur les emplois.

Pour une plus grande solidarité

La génération des baby-boomers a été gâtée. La situation est bien différente pour les plus jeunes. Pour proposer un peu d'espoir, il faut faire montre de créativité. Les exemples décrits peuvent peut-être nous inspirer pour agir et prouver que la solidarité intergénérationnelle, ça existe!

(1) Châtelaine, *Faites-vous le métier dont vous rêviez*, Martine Turenne, Claude Foilin, janvier 1997.

(2) Coup de ponce, *Un défi pour celles qui restent*, septembre 1996.

(3) Ibid (2)

(4) Châtelaine, *Les métiers ont encore un sexe*, Martine Turenne, Janvier 1997.

Le vin chez soi..,

QUEL PLAISIR !

Louise Lippe Chaudron

Peut-on faire du vin raisin ? oui !
L'hydromel (vin de miel), le des dieux, est
connu depuis millénaires ; la Bible la
cuite célèbre d'Ésaû qui lui fit vendre droit
d'aînesse à Jacob, pour un plat de lentilles ! Le vin
peut jouer de mauvais tours !

L'étiquette que le vin produit avec une
autre matière que le raisin, sa provenance.
Ainsi, on lira : vin de cerises, vin de pissenlits, vin
de prunes et bien d'autres.

W W W W W W W W W W W W W W W

TRUCS POUR RÉUSSIR

Ustensiles et récipients

N'utiliser que ceux qui sont en plastique. Ils doivent être parfaitement nettoyés et stériles (le lave-vaisselle fait bien l'affaire). Pour faire chauffer le liquide, l'acier inoxydable est préférable.

Tasse à mesurer	Balance
Jarre de grès (ou contenant de plastique)	Coton fromage
Gallons vides	Entonnoir
Elastique ou corde	

Fermentation

Elle doit être faite dans de grands récipients de grès ou de plastique, bien nettoyés à l'eau bouillante. Bien les couvrir pour éviter les poussières et les bactéries ambiantes qui pourraient faire tourner le vin en vinaigre. Ne jamais utiliser de métal émaillé, d'aluminium ou de récipient galvanisé !

Ingrédients

Fruits mûrs mais pas trop et surtout d'excellente qualité, sans tares porteuses de bactéries. Enlever les noyaux des gros fruits (pêches, prunes), laver et essuyer soigneusement.

N.B. : ne pas changer les quantités de liquide ou de fruits indiquées dans une recette.

Le sucre doit être complètement fondu avant la fermentation, sinon il fera un sirop dans le fond du récipient et empêchera la fermentation.



V'r /•' /-.' \^ 4/1000000000
Cuvée 1997

4 lbs cerises mûres et fraîches
3 1/2 lbs sucre
2 enveloppes de levure
1 gallon d'eau

1. Cueillir les cerises, les équeuter, les peser et les mettre dans un grand contenant de plastique ou une jarre de grès. Ajouter l'eau et brasser en écrasant les fruits. Recouvrir d'un linge stérile, d'une planche et d'une pesée. Garder dans un endroit assez chaud, à l'abri de la poussière. Refaire le même brassage 4 fois par jour, pendant 3 jours. Si des débuts de moisissures se forment, les enlever tout de suite.
2. Le 4^e jour, filtrer le mélange dans une mousseline ou un coton mince ; garder les résidus à part. Chauffer le liquide sans le faire bouillir, ajouter le sucre et brasser jusqu'à ce qu'il soit complètement fondu. Laisser refroidir avant de saupoudrer la levure (le liquide chaud l'empêcherait de travailler) ; verser dans des cruches de verre à petit goulot, en alternant (un peu dans l'une, un peu dans l'autre). Remplir jusqu'au début du goulot (très important pour que la fermentation se fasse bien) ; si le liquide est insuffisant, ajouter un peu d'eau. Couvrir de plusieurs épaisseurs de coton fromage maintenu par un élastique ou une corde.
3. Placer les cruches dans un endroit frais et laisser fermenter environ 40 jours. Après quelques jours, un léger sifflement peut se faire entendre ; c'est la fermentation qui travaille. Lorsque le silence est complet, il est temps de mettre en bouteille.
4. Siphonner dans des gallons propres et boucher les cruches. Deux mois plus tard, siphonner de nouveau et mettre en bouteilles. A ce stade, le vin est fait, il peut être dégusté ou conservé plusieurs années.

On peut utiliser les résidus pour faire une nouvelle recette, en diminuant la quantité d'eau du quart.



Accès

des aux ministères ordonnés

une , très attendue

STELLA BELLEFROID

Les organisations-membres de l'UMOFFC⁽¹⁾ recevaient, l'automne dernier, une lettre de la présidente générale de cette organisation, Maria Eugenia Diaz clé Pfenich. Elle y traduit bien le malaise ressenti par les congressistes à Canberra* " suite au retrait de la résolution soumise par l'AFEAS et elle réussit à nous redonner espoir en un nouveau dialogue. Voici cette lettre:

Chères amies,

Comme vous savez, la résolution no. 11" a dû être retirée à la demande de Mgr Francesco Brambilla, Nonce apostolique en Australie, durant l'Assemblée générale de l'UMOFFC à Canberra. Ce retrait a créé une situation difficile non seulement pour les membres du Conseil, mais aussi pour l'Assemblée toute entière. A la fin de notre rencontre, les déléguées ont voté en faveur de l'envoi d'une lettre au Saint-Père"

À la suite de son rapport au Cardinal Angela Sodano, Secrétaire d'État du Saint-Siège, le Père Paul-Émile Charland, o.m.i., assistant ecclésiastique auprès de l'UMOFFC, a été invité à se rendre à la Secrétairerie d'État pour mettre au point la réflexion qu'il avait amorcée.

La rencontre a eu lieu le 2 octobre 1996 avec le Père Georges Cottier, o.p., théologien de la Maison pontificale, et Mgr Xavier Désiré de la Secrétairerie d'État, responsable de la section des Organisations catholiques internationales. Le Père Charland était accompagné de Mme Marie-Thérèse Van Heteren Hogenhuis, présidente sortante de l'UMOFFC et de Mme Claire Héron, vice-présidente pour l'Amérique du Nord.

Le résultat de cette rencontre est encourageant; la voie est ouverte à la poursuite du dialogue entre l'UMOFFC et te

Saint-Siège. La rencontre fut considérée par les membres du Conseil comme une réponse satisfaisante à la lettre adressée au Saint-Père et un bon début pour ce dialogue souhaité à Canberra. Nous avons reçu une invitation non équivoque à le poursuivre avec la Secrétairerie d'État.

Le Conseil de l'UMOFFC se réunira de nouveau à Rome en 1997 et son ordre du jour comprendra la préparation des rencontres avenir avec la Secrétairerie d'État ainsi qu'avec le Conseil pontifical pour les laïcs.

Bien amicalement.

^Extrait de la résolution no. 11

Que l'Umofc intervienne pour qu'un dialogue continu s'établisse dans l'Église sur l'accès des femmes aux ministères ordonnés et qu'une recherche théologique et exégétique plus approfondie soit poursuivie sur ce sujet par les autorités ecclésiastiques.

Il suffit de bien peu pour rallumer une flamme. Ce dialogue tant espéré serait-il en train de s'établir ? Les femmes de l'Umofc croient que c'est possible et cette première rencontre nous permet de nous réjouir du pas accompli.

Merci à Marie-Thérèse Van Heteren Hogenhuis, à Claire Héron et au Père Paul-Émile Charland de nous avoir si bien représentées.

(1) Union mondiale des organisations féminines catholiques

(2) Ou avait lieu le congrès de l'Umofc en Australie en 1996

**Lettre au Saint-Père

Très Saint-Père,

Comme vous le savez, plusieurs centaines de femmes catholiques loyales se sont réunies à Canberra, dans l'espoir et la joie, pour étudier le thème «Je ferai toutes choses nouvelles». Nous avons débuté par des journées d'étude sur la Réconciliation et l'Espoir. Dans nos discussions nous avons été encouragées d'apprendre que les femmes catholiques ont beaucoup de responsabilités à l'intérieur de la communauté chrétienne qu'elles mènent avec bonne volonté, conviction et compétence.

Dans votre récente lettre aux femmes avant la Conférence des Nations Unies de Beijing, vous avez parlé de l'importance de la dignité des femmes et de leurs droits humains. Partant de là, les femmes à l'Assemblée de Canberra pensent qu'elles devraient pouvoir discuter ouvertement du rôle des femmes dans l'Église et des moyens qu'elles ont d'exprimer leur foi. En conséquence beaucoup d'entre nous ont été profondément déçues quand l'une des résolutions qui devait être discutée a dû être annulée à la demande du Nonce

Apostolique, votre représentant en Australie, qui donnait l'impression que la crédibilité de l'UMOFFC en tant qu'organisation catholique, risquait autrement d'être mise en question. Cette résolution aurait demandé une recherche scripturale et théologique approfondie des autorités ecclésiastiques sur la question de l'accès des femmes aux ministères de l'Église. Nous comprenons que ce sujet peut prêter à controverse, mais son contenu n'est pas en question ici. Nous pensons qu'un principe important est en jeu - le principe de la liberté de parole. En tant que membres de l'Église, adultes, baptisés et confirmés, nous pensons que les droits et la dignité humains des femmes n'ont pas été respectés dans le cas présent.

De plus, cela semble contredire les sentiments que vous avez exprimés dans votre lettre de Beijing et nous voudrions vous demander de travailler avec nous, les femmes de l'UMOFFC vers de nouveaux moyens de dialogue sur le rôle des femmes dans l'Église.

Veuillez agréer, Très Saint-Père, l'expression de nos salutations distinguées.

Un impact évident

Le renouvellement à 100%

YOLANDE DURÉ

adjointe au comité provincial de promotion

Une démarche déterminante pour la stabilisation du membership AFEAS est sans contredit la campagne de renouvellement à 100% en mai et juin prochain. À nouveau, un prix de 100\$ sera tiré parmi les AFEAS locales ayant renouvelé leurs effectifs à 100% ainsi qu'un prix de 500\$ (Natrel) parmi les membres ayant payé leur cotisation avant le 20 juin. Pour relever le défi : il faut comprendre que l'un ne va pas sans l'autre d'autant plus qu'à court ou long terme, les bonnes habitudes s'avèrent toujours gagnantes. À preuve, voici quelques entrevues réalisées auprès des gagnantes des prix de renouvellement en août 1996.

AFEAS St-HerménégUde : 100\$

Depuis quand votre AFEAS locale a-t-elle l'habitude de renouveler à 100% au 30 juin ?

Depuis trois années consécutives et nous en sommes Hères.

Qu'est-ce que cela vous a fait d'apprendre que vous gagniez le prix de 100\$?

Ça change pas le monde sauf que... très heureuses du dénouement. Nous avons été très touchées et avons surtout beaucoup apprécié la forme de sa présentation. Ça donnait l'impression que ce n'était pas une enveloppe avec de l'argent, mais un coup de coeur pensé et personnalisé.

Croyez-vous important et valable de renouveler à 100% au sein de l'AFEAS locale avant le 30 juin (date d'échéance de la carte de membre) ?

Très important. C'est un geste de foi et de solidarité tant pour la défense de nos droits que pour l'amélioration de la condition féminine. Déplus, à notre avis; les liens d'amitié créés au sein du groupe local justifient de le faire sans aucune hésitation.

Sylvie Lompmn : 500\$ (Natrel)

Depuis quand êtes-vous membre AFEAS ?
Trois ans déjà !

Avez-vous toujours renouvelé avant le 30 juin ?

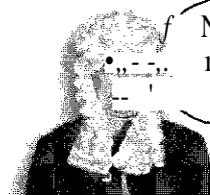
Oui, grâce à la vigilance des membres du comité promotion. Lors de notre exposition artisanale en mai, toutes les membres en profitent pour payer leur cotisation. C'est un plus pour chacune et on l'a compris et décidé unanimement.

En tant que gagnante, quel message auriez-vous à transmettre aux consœurs des 450 AFEAS locales ?

Renouvelez donc tout de suite! En plus de faciliter le travail du comité, de contribuer à l'atteinte de l'objectif, vous serez peut-être la gagnante du prix Natrel. De toute façon, vous aurez participé à maintenir les effectifs de l'association. N'est-ce pas ça qui est le plus important et je remercie Natrel pour cette belle complicité.

Convaincues et convaincantes, ces gagnantes ! À leur exemple, cette année, nous renouvelons en juin et nous apposons notre signature sur le carton de notre AFEAS locale en vue de la réalisation du «Mur de solidarité» au congrès provincial, à Rimouski.

Décidément, le renouvellement à 100% au 30 juin est entre nos mains : à nous de jouer ! C'est le maintien de nos effectifs qui en dépend.

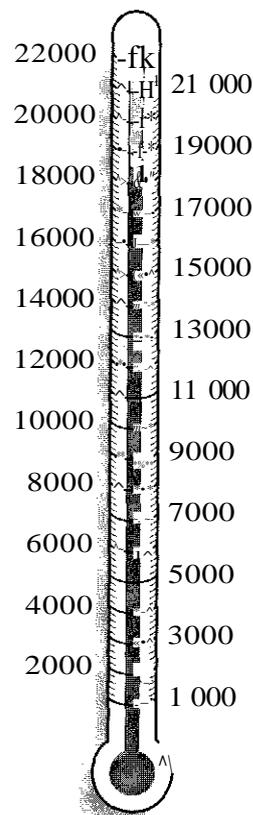


N'oubliez pas
ma sentence...
C'est sérieux!

promotion

Objectif juin 1997

	1996	1997
Abitibi-Témiscamingue	240	244
AFEAS locales isolées	117	48
Bas St-Laurent-Gaspésie	2191	1 929
Centre du Québec	2 700	2 572
Estrie	1 761	1 552
Hautes-Rivières	550	381
Lanaudière	1 400	1 146
Mauricie	3 225	2 734
Montréal-L.-Outaouais	410	381
Québec	888	832
Richelieu-Yamaska	2 222	1 873
Saguenay-Lac-St-Jean-C.	4 594	4 048
St-Jean-Long.-Valleyfield	906	770
Membres affinitaires	19	4
Total:	21 223	18 510



20 février 1997

Une qui nous ramène à nos débats de fond

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes à analyser deux réformes gouvernementales extrêmement importantes pour les Québécoises et les Québécois : la réforme de la sécurité du revenu et les nouvelles dispositions de la politique familiale. Jetons un coup d'oeil, cette fois-ci, sur la réforme de la sécurité du revenu. Nous présenterons nos réflexions sur la politique familiale lors de prochain rendez-vous.

Réinsertion en emploi

La réforme de la sécurité du revenu a fait l'objet d'un livre vert intitulé : *'Un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi'*. Une commission parlementaire qui a duré plus d'un mois a permis à près de 110 groupes intéressés de présenter leur point de vue.

Les objectifs du gouvernement sont clairs; «Les orientations de la réforme seront axées sur la réinsertion en emploi des prestataires, tant en les intégrant à l'ensemble de la main-d'oeuvre, en préférant les mesures actives aux mesures passives, en améliorant l'équité avec les travailleuses et les travailleurs à faible revenu qu'en redéfinissant les obligations de la collectivité au regard de la réinsertion en emploi ou en octroyant une marge de manoeuvre beaucoup plus grande aux intervenantes et intervenants locaux dans la prise en charge des services.» Objectifs très louables en soi... ce qui nous cause problème, ce sont les moyens pour y arriver.

Mémoire de la F.F.Q.

Même si l'AFEAS ne présente pas de mémoire, nous avons pu exprimer nos craintes face à une réforme qui appauvrit encore plus les femmes assistées sociales et qui retire aux femmes le droit et le libre choix face à un retour au travail ou au travail de parents auprès de leurs enfants, en par-



L'apport social des femmes et des hommes qui choisissent de jouer leur rôle de parents et de prendre soin de leurs enfants, ne pourrait-il pas être reconnu comme un travail même s'il est non rémunéré et souvent invisible? Il me semble avoir entendu cela quelque part !...

ticipant à la rédaction du mémoire présenté par la Fédération des femmes du Québec (F.F.Q.) et en appuyant les recommandations proposées.

Le mémoire rappelle au gouvernement que *'nous nous opposons résolument à tout appauvrissement des personnes assistées sociales. C'est un devoir moral et social de les soutenir dans une situation de vie qu'ils et elles n'ont pas choisie. **

Les recommandations du mémoire se situent dans le contexte suivant : chômage persistant, difficultés familiales et, particulièrement celles qui affectent les femmes seules cheffes de famille, grande pauvreté des enfants et des personnes assistées sociales, perspectives d'emplois pour le moins incertaines, etc.

Les recommandations que nous avons endossées:

- mise en oeuvre de projets de création d'emplois adop-

tés au dernier Sommet socio-économique;

- hausse progressive du salaire minimum à 8.30\$/heure;
- révision des lois du travail pour faciliter la syndicalisation des travailleuses et travailleurs à faible revenu et à statut précaire;
- établissement des barèmes de l'aide sociale selon l'évaluation gouvernementale du seuil minimal de couverture des besoins essentiels (667 \$ pour une personne seule);
- aucune perte de revenu pour les assistés sociaux (clause appauvrissement zéro);
- pas de lien entre les prestations et l'obligation de participation à quelque mesure que ce soit;
- mise en place de structures et moyens concrets pour favoriser un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi;
- développement du réseau des services de garde;
- consultation et financement

des organismes communautaires jouant un rôle au niveau de l'insertion des assistés sociaux;

- hausse de l'allocation unifiée pour enfants pour les familles à faible et moyen revenu, incluant celles qui sont à l'aide sociale;
- retrait de la pension alimentaire pour enfants versée au parent gardien sur l'aide sociale dans le total des gains permis;
- inclusion des groupes de défense des droits des personnes assistées sociales aux conseils locaux de partenaires.

La conclusion du mémoire soulève des questions essentielles pour susciter un débat de société:

«Est-il acceptable que dans le Québec d'aujourd'hui plus d'un million de personnes vivent dans la pauvreté?»

Le gouvernement, les entreprises, les mouvements sociaux ont-ils une responsabilité vis-à-vis les plus mal pris d'entre nous?»

L'emploi à plein temps rémunéré est-il et sera-t-il la seule forme d'intégration sociale, la seule contribution des individus à leur société?»

Nous répondons non et invitons la société québécoise à oser penser différemment, à imaginer une société où diverses formes d'apport social sont reconnues.»



La civilité: lubrification social

Le «Petit Larousse» définit ainsi le mot civilité : ensemble des convenances, des bonnes manières en société. Ailleurs, on trouve : manière honnête de vivre et de converser dans le monde, courtoisie. Ces termes assez superficiels cachent une réalité sociale beaucoup plus profonde.

S'il n'est pas facile de cerner positivement la civilité, on peut s'imaginer ce que seraient les rapports humains sans elle. Il faut y voir plus qu'une vertu individuelle, mais un ensemble de plusieurs qualités qui facilitent les relations entre concitoyennes et concitoyens. Au-delà de la politesse, elle repose sur le tact, la considération, la bonne humeur et le respect d'autrui.

Sans pousser le civisme jusqu'à tendre l'autre joue comme mentionné dans l'Évangile, la référence pourrait être : «fais aux autres ce que tu voudrais qu'on te fasse». Une société est civilisée quand une grande majorité de ses membres acceptent des lois qui établissent l'équilibre entre le bien commun et l'intérêt individuel, entre les plus forts et les plus faibles.

Dans les échanges quotidiens entre les individus, la civilité se



manifeste par les bonnes manières, la politesse, la discrétion, la modération dans les discussions et le respect des différences. C'est d'autant plus important dans une société aussi multiculturelle que la société canadienne d'aujourd'hui.

Les vertus sociales ne sont pas innées mais acquises. C'est dans la famille que les enfants apprennent les bonnes manières, les mauvaises aussi d'ailleurs. Dès la petite enfance, ils reproduisent les attitudes des adultes qui les entourent et en sont influencés pour longtemps.

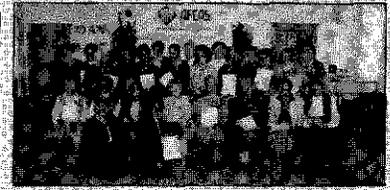
La qualité des relations interpersonnelles contribue pour une grande part à la qualité de vie dans un pays. Il est important que la majorité des gens en soient conscients sans se laisser influencer par les nouvelles tendances qui préconisent la force pour imposer des idéologies.

Ici et là

30 ans de présences 30 ans de solidarité!

Région de Québec

C'est le 26 octobre dernier que les AFEAS régionales fêtaient le 30^e anniversaire de l'AFEAS. Le but de cette fête était de mettre de l'avant le travail effectué par les membres de l'AFEAS et de souligner la participation de plusieurs membres depuis la fonda-



Femmes membres de l'AFEAS depuis 30 ans

tion en 1966. L'événement a réuni plus de 125 femmes et nous avons eu l'honneur d'accueillir plusieurs invitées spéciales, dont notre présidente provinciale, Madame Huguette Labrecque-Marcoux. Le tout s'est terminé avec la remise de certificats de reconnaissance à des femmes membres de l'AFEAS depuis les tout débuts.

*Chantai Bussièrès
publicists régionale*

D'une pierre deux coups à Trois-Rivières

L'AFEAS de St-Pie X de Trois-Rivières a fêté, en septembre dernier, le 30^e anniversaire de l'AFEAS en même temps que le 30^e anniver-



Au centre, la présidente actuelle, entourée d'anciennes présidentes.

saire de fondation de l'AFEAS locale. Il est à noter que la fondatrice ainsi que la présidente actuelle sont toutes deux membres actives depuis la fondation!

*Henriette Duchacôte
publicists*

Une toute nouvelle édition de

LA MÉNOPAUSE

Publié par Les Presses de la Santé de Montréal, un collectif de femmes qui réalise, depuis plus de 25 ans, des livres de qualité sur la santé et la sexualité.

- Nouvelles contributives un débat sur les hormones de remplacement
- ✓ Médecine alternant e - solutions de rechange
- ✓ Une information pertinente sur l'état de votre corps à ce moment de kl vie
- ✓ Une analyse sociale des soins de santé dispensés aux femmes d'âge moyen

10% de rabais avec copie de cette annonce

LES MÉNOPAUSE

LES PRESSÉS DE LA SANTÉ DE MONTRÉAL

"Un must" pour toutes les femmes dans la force de l'âge.
- La Gazette des femmes

Envoyez 4.00\$ à
Les Presses de la Santé de Montréal
C.P. 1000, Station Place du Pure,
Montréal, Qc, Canada, H2W 2N1
Tél.: (514) 282-1171
Fax: (514) 282-0262
mhpmontréal@msn.com

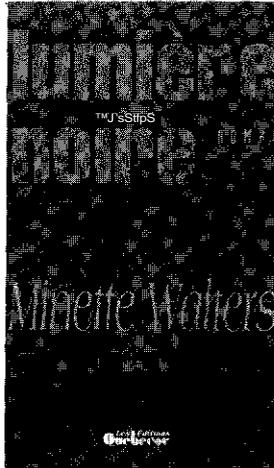
ALISE DISPONIBLES
- LES MTS
- LES MALADIES TRANSMISSIBLES SEXUELLEMENT
- LE CONTRÔLE DES NAISSANCES
- L'AGRESSION SEXUELLE
Prix spécial 50 \$ plus!



Lumière noire

Minette Walters (traduit par Philippe Bonnet), Éditions Québecor

Si vous aimez les «thriller» vous apprécierez sûrement ce roman. L'intrigue se déroule dans une clinique privée où une jeune femme se remet d'une prétendue tentative de suicide et d'une amnésie partielle qui s'en est suivie. Pourtant, l'héroïne est profondément convaincue que jamais elle n'aurait attenté à ses jours. Du fond de son lit, elle tente donc de découvrir quels événements ont pu amener son subconscient à effacer quinze jours de sa mémoire. Bien que les évé-



nements soient reliés à un triple meurtre, on nous épargne les descriptions violentes. L'auteure fait plutôt appel à l'intelligence des lectrices et lecteurs qui, tout comme l'héroïne tentent de découvrir la clé du mystère. J'ai lu les 443 pages de ce roman en une fin de semaine et mes talents de détective ont été mis à rude épreuve puisque ce n'est qu'à la toute fin que j'ai commencé à soupçonner le coupable. Voilà une bonne façon de décrocher du quotidien!

C'est comme ça, ne discute pas!
oulesSO 000mtitteuresfaçonsde(ne pas) communiquer avec son enfant
Jacques Salome, Éditions Albin Michel

Voilà le livre idéal pour celles et ceux qui n'aiment pas lire. Ce qui ne veut pas dire qu'on n'y apprend rien. Peu importe où vous ouvrez ce livre, vous trouverez une image, du genre bande dessinée,

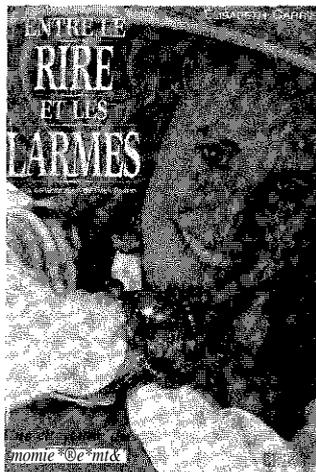


qui occupe la page de droite. Du côté gauche, le texte est toujours très court. L'auteur commence par une façon de ne pas communiquer qu'il écrit en caractère gras. Par exemple : «Tenter de culpabiliser chaque fois que c'est possible (et c'est toujours possible !). Suivent quelques phrases qui illustrent cette affirmation : «Si tu nous aimais vraiment tu ferais un effort pour ne pas nous faire de peine». Puis, en bas de page, écrit en petits caractères, les impressions et les attitudes qui en découlent chez nos enfants : «Mes parents étaient persuadés que, s'ils me rendaient responsable de leurs souffrances, j'aurais un sursaut d'orgueil et que je changerais mes comportements... Ils ne savaient pas combien ils m'infantilisaient avec ça». Évidemment ces petites phrases des parents partent souvent de bonnes intentions, mais donnent-elles le résultat escompté ? À tout le moins, ce livre nous permet de réfléchir à la question.

Entre le rire et les larmes
une citoyenne du monde raconte

Elisabeth Carrier, Les éditions de l'Homme

Avec un titre pareil, je devrais avoir honte de l'avouer, mais c'est tout de même par pur chauvinisme que j'ai commencé à lire ce livre dont l'auteure est Lévisienne, tout comme moi. Lorsqu'elle était enfant, Elisabeth Carrier était fascinée par les récits que lui faisait son oncle, un Père Blanc d'Afrique, au point que très tôt elle a décidé de devenir infirmière. Ses études terminées, elle travaille comme infirmière sans frontière. Ce livre relate ses expériences dans le Nord canadien ainsi que les nombreuses années qu'elle a



consacrées au travail humanitaire en Afrique et en Asie. Mon chauvinisme a tout de même été récompensé par le plaisir de lire ce récit autobiographique qui m'a permis d'aller au-delà de ce qu'on voit dans les médias sur ces contrées. Je continue toutefois à me demander qu'est-ce qui peut bien motiver ces infirmières et médecins sans frontière à vivre et à soigner des personnes dans des conditions souvent très pénibles et à toujours avoir le désir de revenir sur ces terrains difficiles.



La présidente 5e [AEEAS rencontre le ministre Martin

Huguette Labrecque-Marcoux rencontrait, en janvier dernier, le ministre fédéral des Finances, Paul Martin, pour discuter de l'impact des modifications que le gouvernement canadien prévoit apporter au Régime de pension du Canada et à la Pension de sécurité de la vieillesse qui deviendra bientôt la Prestation des aînées et aînés. Madame Labrecque-Marcoux, qui représentait les groupes de femmes du Québec, a soutenu devant le ministre que les réformes prévues au chapitre des pensions entraîneront inévitablement un appauvrissement des femmes et de la classe moyenne au Canada.

En effet, plusieurs mesures, particulièrement celles qui visent à calculer les prestations en tenant compte du revenu familial plutôt que du revenu individuel, se traduiront par une diminution des prestations destinées aux femmes puisque, on le sait, les hommes disposent d'un revenu au moins 25% plus élevé que celui des femmes et, de surcroît, profitent de pensions privées de retraite plus généreuses. Madame Labrecque-Marcoux a insisté pour que le gouvernement canadien respecte son engagement pris à la dernière Conférence mondiale sur les femmes et entreprenne immédiatement une analyse poussée pour déterminer clairement si les impacts des réformes proposées seront différents pour les hommes et pour les femmes. Aux yeux de l'AEEAS, il est clair que les femmes seront défavorisées dans ces réformes.

Le ministre Martin a montré une ouverture en demandant à ses fonctionnaires d'étudier la question plus en profondeur. Nous suivons le dossier de très près pour défendre les intérêts des femmes.



Politique familiale

La ministre Pauline Marois déposait en janvier sa politique familiale

intitulée «Les enfants au coeur de nos choix». Nous formions immédiatement un comité interne pour étudier le document et préparer la réaction de l'AEEAS. Le 12 février nous faisons parvenir une lettre à la ministre Marois avec copie aux journaux.

Nous accueillons favorablement plusieurs dispositions de cette politique familiale: soutien financier moins complexe et davantage centré sur les familles à très faibles revenus, mesures pour améliorer l'accessibilité aux services éducatif et de garde, le nouveau régime d'assurance parentale... Cependant, notre plus grande déception, c'est le

manque de reconnaissance du travail non rémunéré qu'accomplissent les parents qui décident de demeurer au foyer pour prendre soin de leurs jeunes enfants. Nous avons l'impression que les femmes se retrouvent dans une situation où les revendications pour développer des services de garde sont opposées à la reconnaissance du travail auprès des enfants et au droit des parents de choisir entre un emploi rémunéré et le travail au foyer. Nous ne pouvons que souscrire aux intentions du gouvernement clé rendre les garderies accessibles, mais nous n'acceptons pas que les parents qui choisissent de garder leurs enfants à la maison en paient le prix. En effet, ces parents n'utiliseront pratiquement pas les garderies à 5 \$ par jour et, en même temps, perdront, dans la nouvelle allocation unifiée pour enfants, d'importantes sommes d'argent.

Mise en d'organismes regroupant des femmes francophones

Les dernières publications de Femmes d'ici vous rapportaient les représentations faites par Jacqueline Nadeau-Martin au Réseau d'échanges, d'informations, de solidarité, de mobilisation et de formation entre groupes de femmes autonomes utilisant la langue française comme outil de travail. Si vous êtes curieuses, vous vous êtes certainement demandé pourquoi un tel réseau? Eh bien, sachez que l'idée d'un Réseau d'échanges entre groupes de femmes autonomes ayant le français en partage, est née de représentantes de groupes de femmes du Québec impliquées dans le Comité québécois préparatoire à Beijing (Conférence mondiale des femmes).

Après avoir vécu l'isolement et la marginalisation lors de grandes rencontres internationales en tant que francophones et suite à ces rencontres, elles ont imaginé un Réseau qui permettrait d'entretenir des liens continus entre les groupes de femmes francophones. Ces groupes pourraient non seulement créer des solidarités en prévision des grandes rencontres internationales, mais également profiter de leurs expertises mutuelles via des échanges. Le Réseau se veut donc un outil de communication et un mécanisme systématique entre groupes de femmes autonomes travaillant pour la promotion des droits des femmes.



Pensée

L'argent ne mène pas {esprit des personnes/ mais il fausse (es coeurs.

Alphonse, retiens vite,!

Ma déception des Caisses Populaires s'adresse aux paliers élevés clé cette «coopérative», c'est-à-dire à tous ceux et celles qui sont sensés mettre en place les demandes de leurs petits actionnaires.

Revenez à la base, la Caisse Populaire est là pour servir le petit épargnant, c'est et c'était là le but de monsieur Alphonse Desjardins. Regardez-vous aller, vous avez perdu le nord avec votre idée de concurrence. Ce n'était pas le sentiment que j'avais lorsque, en 1951, j'ai commencé à déposer dans votre belle -coopérative». Avant, nous étions une vraie «coopérative» et "souveraine» dans toutes nos transactions.

Vous vous êtes laissés embarquer dans un engrenage dont vous ne pourrez plus vous sortir et c'est nous, les pauvres petits épargnants qui en payons le prix. Nous n'avons plus aucun service gratuit, nous ne recevons

aucun intérêt sur nos pauvres épargnes, nous n'avons pas droit aux taux préférentiels sur les épargnes et sur les prêts, et bientôt nous n'aurons plus aucun service de personnes en chair et en os à moins que nous soyons prêts à déboursier des frais supplémentaires. Où sont rendus les beaux sourires d'antan lorsque votre personnel se faisait un plaisir de nous servir?

Si c'est cela le progrès de nos Caisses populaires, ayez au moins l'honnêteté de vous appeler des Banques.

Alphonse reviens vite... ça presse !

*Jeannine Daviau
région Richelieu-Yamaska*

Ça fait du bien de se défouler parfois. Sans doute avez-vous été mal servie à votre institution financière dernièrement ? D'autres que vous pourraient en dire autant, alors que certaines personnes reconnaissent avoir un très bon service

des Caisses populaires. Quoi qu'il en soit, ça ne fait pas de tort de se faire rappeler à l'ordre à l'occasion et cela empêche l'exagération. Il y a toujours un seuil à ne pas franchir et si aucune actionnaire proteste, il sera outrepassé.

Il ne faut pas craindre de parler. À titre d'exemple, prenez le cas de M. Yves Michaud, journaliste, ex-député provincial, surnommé le Robin des Banques, et sa croisade contre les institutions financières. Il commence à faire des gains et pourtant il était considéré comme la voix qui crie dans le désert. Pensez donc, un citoyen s'attaquer à une banque, aussi bien dire David contre Goliath. Pourtant, il a fait une brèche dans le mur. Il se porte vaillamment à la défense des droits des petits actionnaires. C'est un dossier à suivre absolument ! Il est écrit : «Frappez et l'on vous ouvrira». On pourrait ajouter : «Parlez et l'on vous entendra». Je ne sais pas si Alphonse va vous entendre, mais Claude, lui, peut-être ?

Natrel
La force du lait

Tirage de **500\$**

Campagne de renouvellement

Renouvelez votre cotisation d'ici le 20 juin 1997 et participez au tirage d'un prix de 500\$ offert par Natrel.

Remettez, avant le 20 juin 1997, à la secrétaire de votre AFEAS locale, le présent coupon dûment complété (voir verso) en même temps que votre renouvellement de cotisation de 24\$ pour 97-98. Votre secrétaire locale expédiera le tout (formulaires de cotisations et coupons de participation) à la secrétaire régionale avant le 30 juin 1997.

Le tirage aura lieu le 19 août 1997 dans le cadre du congrès provincial annuel de l'AFEAS à Rimouski.

Coupon participation au verso

Natrel la force du lait au Québec

Natrel inc. est de loin la plus importante société de production et de distribution laitières du Québec. Elle a été créée en avril 1990 par l'alliance des forces d'Agropur et de Purdel dans le secteur du lait de consommation. Natrel est donc une société privée, entièrement propriété d'intérêts québécois. Ses savoureux produits sont connus sous des marques réputées telles que Québec, Laval, Ultra lait, Puredélice et Ultra crème.

Natrel procure de l'emploi à 1180 personnes auxquelles s'ajoutent quelque 788 agents distributeurs tous répartis dans sept usines et une soixantaine de centres de distribution. Les produits sont confiés à un réseau de distribution des plus performants, constitué par 1350 camions pour en assurer la livraison à plus de 20 000 points de vente répartis de la Gaspésie jusqu'en Ontario en passant par les régions de la Côte-Nord, du Bas St-Laurent, de Québec, de la Mauricie, de Chaudière-Appalaches, de l'Estrie, de la Montérégie, de Lanaudière, de Montréal, des Laurentides, de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue.

Voici les cinq (5) questions du concours de la revue Femmes d'ici. Rappelons que cinq (5) gagnantes seront choisies au hasard. En guise de prix, un livre sera remis à chacune. Les règles sont simples : répondre correctement aux cinq (5) questions et poster vos réponses avant la fin du mois de parution du présent numéro.

Questions

- 1- Quelles sont les quatre (4) gagnantes du concours d'écriture de Femmes d'ici?
- 2- Qu'est-ce qui donnerait un «coup de pouce» aux rapports égaitaires hommes-femmes?
- 3- Plusieurs canons régissent la réalisation d'une icône. Pouvez-vous en nommer deux?
- 4- À combien estime-t-on le nombre de jeunes au Québec n'ayant pas terminé leurs études secondaires?
- 5- Deux réformes ont fait l'objet d'enjeux importants pour les femmes. Quelles sont-elles?

Gagnantes de février 1997

Félicitations à nos cinq (5) gagnantes du concours de la revue de février. Il s'agit de Mesdames Céline Vaillancourt-Lapointe, AFEAS locale Wotton, région Estrie; Rita Fauteux, AFEAS locale Saint-Malo, région Estrie; Claire Martel, AFEAS locale de Repentigny, région Lanaudière; Lucie Morneau, AFEAS locale Hébertville, région Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau; Aline Beauregard, AFEAS locale Lorrainville, région Abitibi-Témiscamingue.

Adresser vos réponses à Concours Femmes d'ici, 5999 rue de Marseille, Montréal (Québec) H1N 1K6.

N.B.: Veuillez indiquer le nom de votre AFEAS locale ainsi que le nom de votre région. Merci!

FEMMES

Rédactrice en chef
Christine Marion
Rédactrices adjointes
Maryse Sylvain, Marie-Paule Godin
et Hélène Lapointe

Couvertures/ Infographie Daniel Lefresne
Conseillère à la conception graphique/ Maryse Sylvain
Montage/ Huguette Dalpé
Photos/ Femmes d'ici
Service des abonnements/ Ginette Hébert

La revue Femmes d'ici est publiée par l'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale (AFEAS), 5999 rue de Marseille, Montréal (Québec) H1N 1K6 - (514) 251-1636 (téléphone) - (514) 251-9023 (télécopieur) - girard.afeas@sympatico.ca (courrier électronique).

La reproduction des articles est autorisée en mentionnant la source. Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Abonnement un an (5 numéros) 15 \$ (TPS et TVQ incluses)
Envoi de publication - Numéro de client 02163047

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec 1997
Bibliothèque nationale du Canada 1997
ISSN 0705-3851

Impression : Imprimerie Berthier
Mois de parution : Avril 1997

Revue imprimée sur papier recyclé

Secrétariats régionaux

Abitibi-Témiscamingue
Francine Clouâtre
C.P. 7
Fabre JOZ IZO
819-634-4551

Bas-Saint-Laurent-Gaspésie
Pierrette D'Amours
49 St-Jean-Baptiste ouest
Rimouski G5L 4J2
418-723-7116

Centre du Québec
Nicole Lemire
430 St-Georges, #204
Drummondville J2C 4H4
819-474-6575

Estrie
Monique Bellerose
31 King ouest, #315
Sherbrooke J1H 1N5
819-346-7186

Hautes-Rivières
Diane St-Jean
189 Chemin Petit
Cayamant, Lac Cayamant JOX 1YO
819-463-2946

Lanaudière
Juanita Gaudette
121 rue St-Barthélémy Sud
Juliette J6E 5N8
514-752-1999

Mauricie
Angèle Lambert
341 Barthélémy
St-Léon JOK 2WO
819-228-2578

Montréal-Laurentides-0
Rita Villeneuve
719, 17e Avenue
Pointe-aux-Trembles I-
514-645-7013

Québec
Pauline Laframme
54 des Cyprès
St-Rédempteur G6K 1I
418-836-5081

Richelieu-Yamaska
Micheline Martin
650 Girouard est, C.P.
St-Hyacinthe J2S 7B8
514-773-7011

Saguenay-Lac-St-Jean-Cii,uuuYuindii
Hélène Huot
208 Deguen
St-Gédéon GOW 2PO
418-345-8324

Saint-Jean-Longueuil-Valleyfield
Monique Ferrer
1308 Rive Boisée
Carignan J3L 1E3
514-658-5859

Natrel

1 prime Ho
500\$

Campagne de renouvellement

Coupon de participation à compléter et à remettre à la secrétaire de votre AFEAS locale avant le 20 juin 1997 avec votre cotisation de 24\$ pour 97-98. // es? inutile d'expédier votre coupon directement à la région ou au siège social. Les fac-similés ou photocopies ne sont pas acceptés.

Nom: _____

Numéro de membre: _____

Adresse: _____

Code postale: _____

Téléphone: _____

Les règlements du concours sont disponibles au siège social de l'AFEAS, 5999 rue de Marseille, Montréal (Québec) H1N 1K6. La gagnante devra répondre à une question de connaissances générales pour recevoir son prix.